

Pourquoi les biens publics mondiaux sont-ils si importants aujourd'hui?

*Inge Kaul, Pedro Conceição, Katell Le Goulven et
Ronald U. Mendoza*

La mondialisation est souvent associée à un élargissement de la sphère privée, la libéralisation économique augmentant le nombre des biens et services placés sur le marché, favorisant l'intégration internationale des marchés et encourageant l'activité économique transfrontière privée dans des domaines tels que le commerce, l'investissement, les transports, les voyages, les migrations et les communications. Tous ces éléments accompagnent incontestablement la mondialisation.

Toutefois, la mondialisation renvoie aussi, et peut-être même avant tout, à un élargissement de la sphère publique, à une plus grande interdépendance dans la vie des gens. Les événements qui se déroulent en un endroit de la planète déclenchent souvent une onde de choc qui se répercute sur le monde entier. Un nombre croissant de principes, traités, normes, lois et standards internationaux est en train de définir des règles communes pour un éventail de plus en plus large d'activités. Il suffit pour s'en convaincre de considérer les règles complexes qui régissent le « libre-échange ». Manifestement, les marchés internationaux sont loin d'être exempts de toute entrave. Il y a aussi les nombreux accords internationaux relatifs à des sujets d'intérêt mondial tels que la paix et la sécurité, la lutte contre le terrorisme et le trafic de drogues, la prévention du risque de changement climatique mondial, la lutte contre la propagation de maladies contagieuses

ou la mise en place de réseaux mondiaux de communications et de transport. Tous ces sujets concernent d'une manière ou d'une autre la fourniture de biens publics dont les avantages—ou, dans le cas des « maux publics », les coûts—ne s'arrêtent pas aux frontières des États. L'on réalise donc que nombreux sont les biens publics nationaux qui sont devenus mondiaux. La mondialisation et les biens publics mondiaux sont inextricablement liés. En fait, c'est la question de savoir si—et comment—la fourniture de biens publics mondiaux est assurée, qui révélera si la mondialisation est une chance ou une menace. Il n'est donc pas surprenant que ce soit sur le problème de la fourniture de biens publics que portent les négociations multilatérales ainsi que les protestations de la société civile.

Gérer la mondialisation impose de comprendre et d'organiser la fourniture des biens publics mondiaux de façon à ce qu'ils puissent bénéficier à toutes les composantes du public mondial. C'est une tâche forcément difficile quand on connaît la diversité et la complexité de notre monde. Mais c'est un défi auquel il n'est guère possible d'échapper. Le monde semble aujourd'hui pris dans un réseau de plus en plus dense de troubles et de crises. Pour stopper cette spirale précaire, il faut impérativement aborder avec clarté et résolution la question de la fourniture de biens publics mondiaux. L'ouverture des frontières et la libre circulation de l'activité économique privée est un versant de la mondialisation. Il faut que l'autre versant soit celui de l'action transfrontière concertée des actions de politiques publiques si l'on veut que la mondialisation soit non pas un facteur de chaos mais un moyen d'améliorer la vie de chacun.

Mais quel est plus précisément la nature des liens entre mondialisation et biens publics mondiaux?

LES BIENS PUBLICS MONDIAUX: UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE DE LA MONDIALISATION

Les biens publics se définissent mieux par opposition aux biens privés¹. Les biens privés peuvent être rendus excluables et exclusifs dans leur

¹Dans l'ouvrage *Fournir les biens publics mondiaux : gérer la mondialisation* comme dans le présent résumé, le terme *bien* peut désigner un bien ou un service. Il correspond à un produit, à une chose ou à une condition. Il n'est généralement assorti d'aucun jugement quant au fait qu'il a des avantages (utilité positive) ou des coûts (utilité négative) mais lorsqu'il y a un consensus global sur le fait qu'un certain bien public est économiquement et socialement peu souhaitable, le terme *mal* est parfois employé. Or, c'est à chaque acteur—personne, communauté, nation ou tout autre groupe—qu'il appartient d'assigner une valeur à un bien,

consommation. Ils sont associés à des droits de propriété et c'est à leurs propriétaires qu'il appartient de décider de leur mode d'utilisation—consommation, location ou vente. Les biens publics, par contre, sont des biens qui se trouvent dans le domaine public. Leur consommation est à la portée de tous et, de ce fait, ils peuvent avoir des effets sur tous. Les biens publics mondiaux sont des biens dont les avantages—ou les coûts, dans le cas de « maux » tels que la criminalité et la violence—ignorent les frontières entre pays et régions, entre groupes de population riches et pauvres, voire entre générations.

Dans une certaine mesure, les biens—et maux—publics mondiaux sont le produit de la mondialisation. Avec l'intégration des marchés financiers, par exemple, une crise financière qui, auparavant, serait restée limitée aux frontières nationales peut devenir une crise internationale si elle n'est pas soigneusement gérée dès le départ. La crise tequila mexicaine en 1994-95, la crise financière asiatique en 1997-98, la cessation de paiements de la Fédération de Russie en 1998 et, plus récemment, la crise financière argentine sont de bons exemples à cet égard. Mais les biens publics mondiaux sont aussi d'importants moteurs de la mondialisation. Si l'on prend l'aviation civile internationale, par exemple, les avions ne pourraient pas se déplacer aussi rapidement et sûrement sur toute la planète sans une harmonisation minutieuse des services et infrastructures nationaux d'administration civile. La gestion de la mondialisation dépend dans une large mesure de la fourniture de biens publics mondiaux.

Alors même que le lien entre la mondialisation et les biens publics mondiaux est rarement étudié², la mondialisation est actuellement contestée précisément là où les gens se sentent envahis, voire agressés, par des biens—ou, plus souvent, des maux—du domaine public, notamment les maladies contagieuses, les effondrements financiers, les catastrophes écologiques et le piratage informatique. Ces maux frappent généralement sans discrimination. Comme l'affirment Held et McGrew (dans l'ouvrage, p. 186), « la mondialisation contemporaine comporte plusieurs caractéristiques distinctes. Elle est en train de donner naissance à un monde où la

à partir de ses préférences et priorités. Dans la suite du texte, même lorsqu'il est fait mention des avantages des biens publics, dans tous les cas l'objectif est de retirer des avantages nets positifs de leur consommation.

²À l'exception notable de Ferroni et Mody (2002); Sandler (1997, 1998); et Ministère suédois des affaires étrangères (2001).

portée spatiale des relations et réseaux transnationaux n'a d'égal que leur intensité, leur vitesse et leur aptitude à avoir des effets sur de multiples aspects de la vie . . . ». Dans ces conditions, les réactions individuelles, y compris celles des pays, sont souvent inefficaces.

Il en résulte chez de nombreuses personnes, partout dans le monde, un sentiment d'incertitude généralisée, voire, parfois, une précarisation personnelle. Observant les pays industrialisés, les analystes y voient un « Nord craintif » (Bhagwati 1997), une « prospérité timide » (Taylor-Gooby 2000), et le paradoxe de pays qui, même en étant les plus puissants, ne sont pas en mesure « d'en faire à leur tête » (Nye 2002). Dans les pays en développement, la mondialisation susciterait un sentiment de plus en plus fort de « perte d'autonomie » (Mahbubani 2001). Et partout dans le monde, la mondialisation est de plus en plus synonyme d'un « monde à la dérive » (Giddens 2000).

Certains analystes se demandent si la mondialisation n'est pas allée trop loin (Khor 2000; Rodrik 1997, 2001). Ces auteurs demandent instamment un réexamen de biens publics mondiaux tels que le régime commercial multilatéral pour faire le bilan des pertes (en souveraineté nationale) et des gains (en accroissement du revenu et de la richesse). Mais, pour d'autres auteurs, la mondialisation n'est pas allée assez loin. Il s'agit ici de théoriciens tels que Ohmae (1995), qui entrevoient la fin des États-nations et une évolution vers des États-régions. Ce groupe comprend aussi des partisans de la société civile. Comme le fait remarquer Sen (1999), les préoccupations de la société civile transcendent souvent l'attachement à une nationalité, à une citoyenneté ou à une tranche de revenu. Pour certaines féministes, il peut s'agir de renforcer les droits de la personne humaine à l'échelle mondiale pour favoriser l'équité en tant que norme mondiale disponible pour tous. Les écologistes peuvent préconiser l'adoption de régimes internationaux plus stricts en vue de limiter les émissions de gaz carbonique et d'éviter un changement du climat mondial. La perception de la mondialisation varie selon les groupes de population, mais elle varie aussi selon le bien public considéré.

Il est donc possible de cerner de manière plus précise les raisons du mécontentement suscité par la mondialisation. Ce mécontentement découle souvent de la manière dont la fourniture de biens publics mondiaux est—ou n'est pas—assurée.

Nombreux sont les problèmes qui peuvent entraver la fourniture de biens publics, y compris de biens publics mondiaux. Parfois, un bien donné

fait défaut. Tel est le cas lorsqu'au lieu de la paix, un conflit ou une guerre détruit la vie des gens. Il arrive aussi qu'un bien existe mais dans des conditions telles qu'il comporte des coûts pour certaines personnes ou certains pays tout en profitant à d'autres. À titre d'exemple, les procédures de gestion des crises financières internationales ont parfois imposé une charge plus lourde aux emprunteurs qu'aux bailleurs de fonds. L'on voit ainsi que ce n'est pas seulement le *niveau* de la fourniture de biens qui peut avoir des effets sur la vie des gens; la *manière* dont la fourniture est assurée a également son importance.

Les pays, et l'opinion publique en général, considèrent de plus en plus que la fourniture de biens publics—parce qu'elle touche tout le monde—devrait être assurée de manière participative et équitable. Le tollé que soulève la mondialisation pourrait en réalité être interprété comme un appel à une meilleure fourniture de biens publics mondiaux. L'on peut voir dans les manifestations contre la mondialisation une façon pour l'opinion publique en général d'exiger d'avoir son mot à dire effectivement dans la gestion des affaires publiques mondiales, afin que la mondialisation puisse un jour tenir sa promesse d'une vie plus enrichissante pour tous.

Ainsi, le « comment » de la gestion de la mondialisation occupe de plus en plus le devant de la scène politique et suscite même de vifs débats. Certaines parties sont favorables au « chacun pour soi » alors que d'autres préconisent un renforcement de la coopération transfrontière. Il est urgent de trouver des réponses pratiques au « comment » de la gestion de la mondialisation, parce que l'absence de consensus sur les procédures empêche souvent le consensus sur les politiques et l'action. En conséquence, les crises mondiales prolifèrent et le monde s'empêtre dans les mailles de plus en plus serrées d'un ensemble de troubles et de désastres politiques.

L'inaction coûte cher. Même pour un petit groupe de biens publics mondiaux, les coûts d'une offre insuffisante se comptent en milliards de dollars par an (voir Conceição dans l'ouvrage). Qui plus est, le coût des mesures correctives est négligeable par rapport au coût de l'inaction—du non-règlement des problèmes d'insuffisance de l'offre. Plus important encore, le coût des mesures correctives cesse lorsque les problèmes sont résolus alors que le coût de l'inaction est permanent—et continue de s'accroître.

QUELLE EST LA FINALITÉ DE CET OUVRAGE?

Étant donné l'importance capitale du lien entre la mondialisation et les biens publics mondiaux, on trouvera dans le présent ouvrage une série

d'analyses destinées à aider à mieux comprendre l'offre de biens publics mondiaux. Il ressort de ces analyses que la fourniture de biens publics mondiaux est dans une large mesure dépourvue d'une assise théorique pertinente et moderne. La théorie des biens publics est souvent en retard sur l'évolution rapide des réalités politico-économiques, privilégiant l'État et la nation et, par voie de conséquence, peu apte à conseiller convenablement sur la fourniture de biens publics mondiaux dans un monde caractérisé par la multiplicité des acteurs. Qui plus est, le processus de prise des décisions politiques est souvent mal adapté pour faire face au large éventail d'effets de contagion de nombreux biens publics mondiaux, si bien que de petits groupes décident parfois du sort du plus grand nombre. En outre, le financement des biens publics mondiaux est souvent assimilé à l'aide, introduisant des distorsions dans la valeur desdits biens, envoyant des signaux trompeurs aux décideurs et créant la confusion dans les décisions d'investissement. Et dans bien des cas, la production de biens publics mondiaux est entravée ou contrecarrée par des barrières organisationnelles entre les secteurs économiques, entre le « national » et « l'étranger » et même entre les marchés et les États.

Il en résulte un grave décalage entre le caractère ouvert et polymorphe de bon nombre de problèmes mondiaux et le caractère souvent fermé et cloisonné du mode d'élaboration des politiques publiques. En dépit du nombre toujours plus grand de conférences internationales et d'instances de prise des décisions, les maux publics mondiaux perdurent et les contagions transfrontières se poursuivent.

La fourniture de biens publics aujourd'hui—au plan tant national qu'international—ressemble à la fourniture de biens publics au Moyen-Âge. Elle fait intervenir des autorités et acteurs multiples, dotés de pouvoirs variables et situés à des niveaux juridictionnels différents, qui réagissent aux crises selon des modalités qui relèvent davantage du « réflexe politique que du souci de l'intérêt général » (Keane 2001, p. 4).

Les analyses de l'ouvrage font certes ressortir de nombreuses carences, mais elles comportent aussi des messages encourageants et constructifs à l'intention des décideurs. Elles donnent à penser qu'il est souhaitable et possible de remédier à de nombreux problèmes actuels. En particulier, elles définissent quatre grands axes d'intervention possibles pour améliorer la fourniture de biens publics mondiaux et rendre la mondialisation plus « gérable » :

-
-
- *Rénover les outils d'analyse*—pour mieux rendre compte des réalités actuelles de la fourniture de biens publics.
 - *Mettre en concordance le cercle des parties concernées et celui des décideurs*—afin que tous aient leur mot à dire concernant les biens publics mondiaux qui affectent leur vie.
 - *Systématiser le financement des biens publics mondiaux*—pour mettre en place les bonnes incitations et réunir suffisamment de ressources publiques et privées pour assurer la fourniture de ces biens;
 - *Ignorer les frontières entre pays, secteurs et groupes d'acteurs*—pour favoriser l'interaction institutionnelle et créer un espace pour l'entrepreneuriat en matière de politique et la gestion stratégique des problèmes.

Ces analyses confirment que la réforme du *processus* d'élaboration des politiques publiques est essentielle pour parvenir à une meilleure gestion de la mondialisation. Comme les contributions au volume le montrent bien, sur bien des sujets d'intérêt mondial, tous les pays, des plus développés jusqu'aux moins avancés, constatent que la coopération est nécessaire pour parvenir à leurs objectifs nationaux. Les destins de nombreux pays sont de plus en plus interdépendants, si bien que les questions qui se posaient aux décideurs dans le cadre national deviennent des enjeux régionaux, et les enjeux régionaux des problèmes mondiaux. Ainsi, si des enjeux tels que le sida, la stabilité financière et la paix et la sécurité amènent les pays à partager un sort commun, ils devraient aussi les amener à s'associer en tant que partenaires dans des cadres judicieusement reformulés d'élaboration des politiques publiques. La thèse du présent ouvrage est que la relecture des grands problèmes d'aujourd'hui *sous l'angle des biens publics mondiaux* est essentielle pour guider la réforme de ce cadre d'élaboration des politiques.

Les auteurs de l'ouvrage sont, bien entendu, conscients des divergences fondamentales d'intérêts qui caractérisent la mondialisation et la coopération internationale aujourd'hui. Ces différences sont difficiles à régler et il faut prendre soin de ne pas les compliquer davantage, mais les analyses qui suivent montrent que bon nombre de ces différences ont des causes conceptuelles et techniques, et non politiques. Il importe dès lors de s'attacher à comprendre la nature des biens publics mondiaux et à expliquer avec précision comment leur offre est assurée—et pourrait l'être mieux. Gérer la mondialisation exige de la hauteur de vue autant que le souci du détail.

TRACER LA VOIE : QUELLES SONT LES BASES DE L'OUVRAGE?

L'ouvrage fait suite à *Global Public Goods: International Cooperation in the 21st Century* (Les biens publics mondiaux : la coopération internationale au XXI^e siècle) (Kaul, Grunberg et Stern 1999), où toute une série de problèmes mondiaux étaient examinés sous l'angle analytique des biens publics mondiaux. Il s'agissait alors d'essayer d'expliquer à un public plus large la notion de biens publics et de développer l'utilisation de cette notion en tant qu'outil d'analyse et d'élaboration des politiques, en ce qui concerne plus particulièrement les biens publics mondiaux. Nombreux sont les lecteurs qui ont effectivement vu dans cette notion un puissant outil de compréhension des principaux problèmes mondiaux. Les discussions qui ont suivi tournaient autour de trois questions portant sur le sens de chacun des trois mots qui constituent l'expression *bien public mondial* :

- La question qui a été le plus souvent évoquée était celle de savoir qui décide qu'un bien sera public ou privé. Comme le font remarquer les auteurs qui se sont intéressés à la question des biens publics, souvent, le caractère public ou privé n'est pas inné. Les biens peuvent être— et ont souvent été dans l'histoire—transférés d'un bout à l'autre du continuum public-privé.
- De nombreuses questions très pertinentes ont été posées à propos du caractère mondial des biens, qui, comme on le verra plus loin, peut être considéré comme un aspect du caractère public. Des lecteurs ont fait remarquer que bon nombre de biens publics mondiaux sont très connus partout dans le monde, mais en tant que biens publics locaux et nationaux. Prenons comme exemple les régimes de droits de propriété intellectuelle, qui relevaient il n'y a pas si longtemps encore du droit souverain des États à élaborer leur politique nationale. Il arrivait même que des collectivités locales disposent d'institutions leur permettant de maintenir des connaissances vitales (sur les effets médicinaux des plantes, par exemple) dans le domaine public et de permettre à tous de bénéficier de la sagesse et de l'expérience collectives. Avec la mondialisation des régimes de droits de propriété intellectuelle, la marge de manœuvre des décideurs nationaux se réduit. La question est donc de savoir qui décide quel bien sera mondial.
- S'agissant du terme *bien* (ou service), les observateurs ont relevé que les problèmes auxquels s'applique la notion de biens publics mondiaux

accaparent depuis longtemps l'attention des décideurs nationaux et internationaux. Jusqu'ici, on les a appelés « enjeux mondiaux » ou « préoccupations mondiales ». Quel avantage supplémentaire a-t-on à les aborder sous l'angle des biens publics mondiaux?

Pour établir le présent volume, les trois mots clefs—*public*, *mondial* et *bien*³—ont été réexaminés pour conférer une meilleure assise aux analyses et recommandations des différents chapitres. Pour aider les lecteurs à se situer et expliquer la perspective de l'ouvrage, il importe de décrire dès le départ comment on envisage aujourd'hui les notions de public, mondial et bien.

Réintroduire le public : rappel et redéfinition du caractère public

Les termes *public* et *privé* sont utilisés dans des contextes différents, et souvent déconcertants. À titre d'exemple, est-ce qu'une entreprise fait partie de la sphère privée ou de la sphère publique? Lorsqu'une entreprise privée est cotée en bourse, elle cesse d'être la propriété privée de quelques personnes ou de l'État. Or, la bourse est aussi le lieu de marchandages dont la finalité est la réalisation de gains privés. Les liens d'amour et d'affection qui existent dans une famille ou un ménage sont aussi dits privés, mais il existe des lois pour protéger les droits de l'enfant conformément à l'intérêt public. Souvent, l'État est baptisé secteur public mais il y a aussi le grand public—la population en général—qui est essentiellement mentionné lorsqu'on parle des sondages d'opinion.

Pour clarifier le sens des termes public et privé, le mieux est peut-être d'examiner leur évolution. Il ressort de cette analyse que le caractère public ou privé est dans la plupart des cas un construit social—c'est-à-dire humain. Il en ressort également que la façon la plus judicieuse de définir les biens publics est de les considérer comme des biens dans le domaine public—et non comme des biens fournis par l'État—et que les organismes publics et les marchés peuvent être considérés comme des biens publics.

Le caractère public correspond, à bien des égards, à l'état naturel des choses. Au tout début de l'humanité, il n'y avait pas de droit de propriété. Le caractère privé—le fait de sortir les choses du domaine public—est

³Le terme « public » est examiné avant « mondial » parce que, comme on l'a déjà vu, le caractère public englobe le caractère mondial, qui en est un aspect particulier. Il importe dès lors de s'intéresser à la question du caractère public en premier.

une invention et une institution humaines. Certes, de nombreuses espèces animales font également montre d'un comportement territorial, si bien que le caractère privé a aussi des racines naturelles. Mais, comme le montrent bien Miller et Hashmi (2001, p. 3), « les êtres humains sont aussi des créatures de raison et de réflexion et, à ce titre, il nous faut poser des questions éthiques sur la justification des frontières que nous traçons entre nous ».

Abstraction faite des raisons éthiques, ces mêmes questions peuvent être posées pour des raisons d'efficacité économique : est-ce que la définition de certains biens comme étant privés et d'autres comme étant publics favorise ou entrave la réalisation des buts recherchés, par exemple l'augmentation du revenu et l'amélioration du bien-être? L'analyse par Polanyi (1957 [1944]) de l'oscillation récurrente entre laissez-faire et intervention étatique et la notion de « mouvements de balancier entre intérêt privé et action publique » établie par Hirschman (2002 [1982]) montrent que les sociétés ont à maintes reprises posé ces questions, les ont réexaminées et leur ont donné de nouvelles réponses. Le caractère public et le caractère privé représentent des normes sociales éminemment variables et malléables. Le caractère public de certains biens a tendance à se maintenir. À titre d'exemple, il serait extrêmement difficile, sinon impossible, d'empêcher quiconque de profiter de la lumière du soleil. Le caractère privé, en revanche, est intrinsèquement différent, parce qu'il est une création humaine, une institution sociale.

Le domaine public est la collection des choses qui sont à la disposition de tout le monde, et que tout le monde peut consommer librement, y compris des ressources naturelles communes telles que la haute mer ou l'orbite géostationnaire. Avec le temps, les ressources naturelles communes (qui existent indépendamment de toute activité humaine) ont été complétées par des biens publics produits par l'homme, tels que les routes, les systèmes d'irrigation et les armées—ainsi que par des maux publics tels que la pollution atmosphérique et la contagion des crises financières. Par ailleurs, l'homme a aussi créé des conditions publiques telles que la cohésion sociale et son contraire, le conflit et la guerre.

À l'époque de l'empire romain, tous ces éléments étaient appelés *res publica*, ou choses publiques⁴. Pour Jules César, le domaine public regrou-

⁴Les biens publics ne sont pas les seuls éléments constitutifs du domaine public. Les relations entre les gens et entre les groupes de gens, entre autres, déterminent aussi le caractère de

pait ce qui concerne et touche tout le monde, y compris les organismes autorisés à effectuer certaines tâches publiques (Geuss 2000). Ces organismes publics, ou “magistrats” comme on les appelait, sont autorisés et mandatés par le public, dont ils constituent la « main visible », par opposition à la notion de main invisible du marché qu’Adam Smith inventera plus tard. Le public « imparfaitement peut-être, symbolisait et représentait la souveraineté du peuple romain » (Millar 2002, p. 142).

Les rapports entre le public et sa main visible, l’État, ont été souvent considérés comme étroits et mutuellement bénéfiques (Swanson 1992; Metha et Thakkar 1980). Dans certaines cultures, ce rapport entre le public et l’État est toujours perçu ainsi (Miller et Hashmi 2001; Rosenblum et Post 2002). Comme le note Elias (2001), le terme *individus* se dit en grec ancien *idiotes*, qui désigne ceux qui ne prenaient pas part aux affaires publiques, ce qui donne une idée du lien étroit qui était établi entre les destinées privées et publiques. Dans le même ordre d’idées, Arendt (1998 [1958], p. 158) définit le caractère privé comme étant « une privation de relations avec autrui ». Mais, comme John Stuart Mill (1991, p. 127-28) le fait remarquer dans son essai de 1859 *De la liberté* :

Le mal naît lorsque, au lieu de faire appel à l’activité et aux pouvoirs des individus et des organismes, [le gouvernement] leur substitue sa propre activité; lorsque, au lieu d’informer, conseiller et, à l’occasion dénoncer, il entrave leur action ou leur enjoint de s’écarter et fait le travail à leur place.

Pour l’essentiel de l’histoire humaine, les gouvernements ont contrôlé le public, au lieu de le servir. Ou alors ils se sont lancés dans des aventures qui, même lorsqu’elles étaient bien intentionnées, ont échoué lamentablement (Scott 1998). Le souvenir de situations de ce type est encore frais dans la mémoire de certains peuples et sociétés, chez qui le terme *public* évoque surtout les violations des droits de l’homme et l’étouffement de l’initiative privée. Il n’en demeure pas moins que de nombreuses régions du monde se sont libérées des couches successives d’oppression. Des avancées

la sphère publique. Dans le volume, on s’intéresse essentiellement aux biens publics, c’est-à-dire les biens matériels (les routes et les systèmes judiciaires par exemple), les biens immatériels (la connaissance, par exemple) et les résultats ou conditions des politiques publiques (la durabilité environnementale ou la paix, par exemple). Pour un examen plus détaillé des questions relatives au domaine public, voir Drache (2001). Pour un examen de la classification des biens publics, voir Kaul et Mendoza dans le volume.

particulièrement rapides vers la liberté politique ont été réalisées ces dernières années, notamment depuis la fin de la guerre froide.

Par ailleurs, bien des progrès ont été enregistrés en matière de développement humain, y compris dans des pays où la liberté politique et la croissance et le développement économiques n'ont parfois pas évolué aussi rapidement (PNUD, diverses années). De grandes disparités subsistent mais, en moyenne, les gens n'ont jamais autant joui de libertés politiques, économiques et sociales, ni d'autant de moyens d'intervenir et de jouer un rôle actif dans les affaires qui touchent leur vie (Dasgupta 1992 [1989]; Sen 1987). Comme Eigen et Eigen-Zucchi (dans le volume) le montrent bien, la lutte contre la corruption fait aussi des progrès, lentement mais sûrement, par une combinaison d'efforts nationaux et internationaux visant à mettre fin à « la confusion sans vergogne entre la gestion des affaires publiques et la promotion de la fortune privée » (Jenks 1963 [1927], cité dans Hirschman 2002 [1982], p. 124).

Mais qu'est-ce que le *public*? La société civile en est une composante importante. De nombreuses études ont été consacrées à analyser la montée en puissance et la force de la société civile aux échelons national, transnational et international⁵. La société civile est parfois définie comme étant la sphère par l'intermédiaire de laquelle les gens, individuellement ou collectivement, en groupes ou en partenariats, influent ou font pression sur l'État et, de plus en plus, sur les entreprises ou leur résistent (Anheier, Glasius et Kaldor 2001). Mais les définitions varient. Le public est une notion plus vaste que les organisations de la société civile, ces acteurs non étatiques et à but non lucratif qui ont tendance à occuper une place centrale dans ces débats. La notion comprend aussi les individus, les ménages et les familles lorsqu'ils interviennent publiquement sur des questions d'intérêt commun.

En outre, le public, au sens où on l'entend ici, inclut les entreprises. Certes, les sociétés interviennent essentiellement sur le marché, mais elles assument aussi parfois des rôles publics lorsqu'elles agissent en entreprises citoyennes (et lorsqu'elles sont cotées en bourse, elles sont souvent la

⁵Il existe des travaux de plus en plus abondants sur l'histoire et l'état actuel de la société civile. Pour un aperçu général du sujet, voir Anheier, Glasius, et Kaldor (2001); Keck et Sikkink (1998); Scholte et Schnabel (2001); et Rosenblum et Post (2002). Anheier (2001) est aussi particulièrement intéressant parce qu'il présente une première tentative de quantification de la puissance de la société civile.

propriété du public). Les sociétés, à l'instar des ménages et des organisations de la société civile, pourraient avoir intérêt à débattre des questions relatives aux biens publics. Elles peuvent avoir les mêmes préférences que d'autres composantes du public pour certains biens publics—par exemple la santé de la main-d'œuvre ou l'indépendance du pouvoir judiciaire (Hopkins 1999).

L'on voit ainsi qu'un certain nombre d'acteurs divers définissent le public et contribuent à la fourniture de biens publics. Ces biens sont publics non seulement par leur consommation mais également par leur production, et ils ne correspondent plus à la définition qui en est souvent donnée en théorie, à savoir des biens fournis par l'État. L'État continue de détenir les principaux pouvoirs de contrainte et de législation et, par l'intermédiaire de ses fonctions de réglementation, de fiscalité et autres, il complète et encourage les activités privées. L'État joue donc encore un rôle capital dans la fourniture de biens publics, en particulier lorsqu'il s'agit de biens publics purs. Mais l'on attend aussi de l'État qu'il soit ce qu'il était dans les temps anciens, à savoir la main visible du public. L'État est un bien public, tout comme les marchés. Les marchés peuvent en effet être aussi considérés comme des institutions publiques. Les marchés ont en fait toujours été des institutions et des espaces ouverts. Des efforts considérables ont été déployés, par diverses interventions de la main visible, pour promouvoir leur caractère ouvert et concurrentiel, dans l'intérêt de tous (Lindblom 2001).

Parce que le volume s'intéresse essentiellement aux biens publics mondiaux, il importe de définir ce qu'est le *public mondial*. Le public mondial comprend les populations nationales et les acteurs transnationaux non étatiques à but non lucratif. Mais, tout aussi important est le fait qu'il comprend aussi les États. Y inclure les États semble se justifier parce que, comme la théorie des relations internationales le montre bien, les États sont un autre ensemble d'acteurs au niveau international (Keohane 1984; Krasner 1983; Martin 1999). Ils se rassemblent dans des enceintes internationales pour influencer sur les marchés et sur la société civile ou pour s'influencer les uns les autres et pour recevoir des informations ou subir des pressions d'acteurs non étatiques.

Repenser le terme *public* de cette façon—c'est-à-dire se rappeler le *public*, considérer l'État comme étant la main du public et voir que la fourniture de biens publics est un processus qui fait intervenir de multiples

acteurs—donne les moyens de reconnaître plus clairement les biens publics en tant que tels. Les biens publics deviennent alors plus visibles, tout comme le domaine public, qui comprend les ressources naturelles communes et le milieu humain dans lesquels tout le monde vit et fonctionne en dehors de la sphère privée.

Réintroduire le local et le national : les sources de la mondialité

Tout comme le caractère public, le caractère mondial est parfois une propriété naturelle et constante et d'autres fois un construit social. En réalité, le caractère mondial peut être considéré comme un aspect du caractère public. Il transcende les frontières nationales et, de ce fait, les biens publics mondiaux sont publics à deux égards : par opposition au privé et par opposition au national.

Certains biens, l'atmosphère ou la couche d'ozone par exemple, sont mondiaux par nature. Mais de nombreux autres biens ont connu, ou sont en train de connaître, un processus de mondialisation. Cette mondialisation peut intervenir de manière spontanée, les pays étant entraînés dans la même direction par leurs stratégies nationales respectives. À titre d'exemple, les pays peuvent juger préférable que leurs interactions soient régies par des règles et finissent donc par adopter des systèmes similaires de droits de propriété. Toutefois, dans bien des cas, la mondialisation des biens publics est intentionnelle. Vus sous l'angle de leur production, les biens publics mondiaux peuvent être considérés comme des biens publics nationaux mondialisés ou comme la somme des biens publics nationaux et de la coopération internationale⁶.

Certaines des principales formes de coopération internationale sont illustrées dans le tableau 1. À titre d'exemple, tous les pays et la plupart des collectivités disposent de services de santé et s'efforcent d'améliorer la santé publique, les efforts en ce sens étant de leur intérêt. Or, pour empêcher la propagation des maladies et bénéficier du bien que représente la lutte contre les maladies, ils doivent souvent coopérer avec d'autres pays. Ainsi, la coopération en matière de santé, spécialement lorsqu'il s'agit de lutter contre des maladies contagieuses, est un exemple de coopération orientée vers l'extérieur.

⁶Vus sous l'angle de leur consommation, les biens publics mondiaux peuvent être assimilés à des biens dont les avantages dépassent les frontières entre individus, régions et pays.

le Fonds monétaire international ou la Banque mondiale sont chargées de fournir des services qui présentent un intérêt pour les pays membres. De telles tâches sont souvent confiées aux organisations internationales pour exploiter des économies d'échelle ou d'envergure. À titre d'exemple, il est préférable pour tous les pays de se partager les coûts d'une institution unique comme l'ONU.

Enfin, des pays soutiennent parfois des accords internationaux parce qu'ils veulent que d'autres internalisent des effets transfrontières tels que la pollution atmosphérique mais, tôt ou tard, ils sont eux-mêmes tenus de respecter ces accords. La coopération orientée vers l'intérieur et celle orientée vers l'extérieur peuvent donc s'inter-croiser et créer un « effet boomerang ». Ces accords mutuellement contraignants peuvent s'apparenter à la coopération en réseau décrite dans le tableau 1. Les systèmes mondiaux de communications et de transports, par exemple, relèvent de cette approche horizontale et en chaîne de la mondialisation.

Différencier les diverses formes de coopération et, partant, les différents styles de mondialisation, est une chose importante sur le plan politique et utile sur le plan de l'analyse. Il devient en effet alors possible d'identifier les initiateurs (nets) et les bénéficiaires (nets) des efforts de coopération internationale. Dans les débats suscités par l'ouvrage de 1999, cet aspect du problème a souvent donné lieu à la question suivante : pourquoi et comment la mondialisation des biens publics se produit-elle? La mondialisation est souvent perçue comme si le monde se jetait sur les collectivités et les pays, sous l'effet de contagions incontrôlées ou par suite de décisions à caractère international prises par un petit nombre mais ayant des effets sur tous. Les termes employés pour décrire cette situation sont révélateurs : bioinvasion, contagion financière et guerres commerciales, pour ne citer que quelques-uns. Ils révèlent le sentiment d'être assiégé et attaqué. Et ils révèlent le sentiment de ne pas être écouté, de ne pas compter et d'être marginalisé (De Rivero 2001).

La direction prise par la mondialisation suscite une préoccupation croissante. D'aucuns préconisent l'adoption d'un nouveau concept de souveraineté responsable, laissant entendre que la souveraineté devrait inclure le devoir pour les pays d'agir de manière responsable à l'égard de leurs propres citoyens (vers l'intérieur) et à l'égard de la communauté internationale (vers l'extérieur) (voir Deng *et al* 1996 et ICISS 2001). Mais ce concept implique aussi que les pays doivent avoir les moyens d'agir ainsi et, en cas

de difficultés, que la communauté internationale est dans l'obligation de les aider pour éviter une tragédie, et s'il ne subsiste aucune autre alternative, d'intervenir. Un développement national responsable, tel est le point de départ et la pierre angulaire d'une mondialité durable. La coopération internationale commence chez soi, en internalisant les effets transfrontières autant qu'il est souhaitable et possible⁷.

La notion de souveraineté responsable a pour corollaire la promotion d'une mondialisation assortie d'autonomie nationale (Rodrik 1997), ou d'une mondialité gérée dans la perspective de l'avantage mutuel. Qu'est-ce que cela implique dans la pratique? Il pourrait s'agir de considérer les biens publics mondiaux, chaque fois que possible, comme des biens publics nationaux dont la fourniture ne peut pas être convenablement assurée par une action interne et qui nécessitent donc une coopération internationale pour être disponibles localement. Selon cette approche, les biens publics mondiaux demeureraient enracinés dans la vie des gens, en tant que contributions au bien-être des collectivités locales. Elle permettrait aussi de rappeler aux décideurs que l'intérêt de la coopération internationale doit être analysé du point de vue de ses effets locaux et nationaux, et conformément au principe bien établi de la subsidiarité, où la charge de la preuve incombe à ceux qui proposent la mondialisation. En procédant ainsi, on maintiendrait le lien entre la composante coopération internationale des biens publics mondiaux et la composante biens publics nationaux, au lieu de faire disparaître cette dernière de la théorie et de conférer aux biens publics mondiaux une existence propre qui serait un objectif en soi et non plus un moyen pour améliorer le bien-être.

À l'instar du caractère public, le caractère mondial doit donc être perçu comme une construction essentiellement sociale, humaine. Si la mondialisation est une stratégie visant à améliorer le bien-être de tous, les biens publics que l'on envisage de mondialiser doivent être examinés minutieusement du point de vue du « *quo vadis* » de la mondialisation. Il faut parvenir à un consensus sur la question de savoir si, à longue échéance, tout le monde aurait intérêt à ce que la mondialisation se déploie du bas vers le haut, du haut vers le bas ou horizontalement. Comme l'ensemble de l'ouvrage le montre, la réponse à cette question peut nécessiter des

⁷L'idée que la coopération commence chez soi est une idée traditionnelle et familière à de nombreuses cultures. Voir Rosenblum et Post (2002).

dosages complexes entre les intérêts de différents pays et groupes de population, ainsi qu'entre le long et le court termes.

Produire le bien : du problème posé aux résultats obtenus

Les préoccupations d'une population peuvent avoir une expression individuelle ou collective, et cette expression peut contribuer à créer un climat politique qui facilite l'intervention sur certaines questions. Mais le passage du problème posé au changement, c'est-à-dire à une réalité nouvelle, ne peut avoir lieu que si cette intervention aboutit au résultat souhaité—à un produit ou à un résultat concret sur le plan des politiques publiques.

Dans bien des cas, la coopération en matière de biens publics n'implique qu'un accord entre des parties qui expriment leur préoccupation commune et annoncent leur intention d'entreprendre une action concertée à ce sujet. Les théoriciens des relations et régimes internationaux ont longuement réfléchi à la question de savoir comment faire en sorte que les accords puissent être conçus de façon à ce qu'ils puissent être mieux respectés même sans contraintes extérieures (voir Chayes et Chayes 1998 [1995] et Barrett dans le volume). Mais le passage des objectifs annoncés aux résultats finaux est un processus éminemment complexe, celui de la production de biens publics mondiaux. C'est probablement parce que les biens publics sont souvent essentiellement perçus comme de portée nationale et fournis par l'État que leur production n'est généralement décrite que dans ses grandes lignes.

Dans son analyse des fonctions d'agrégation sociale des biens publics, Hirshleifer (1983) a introduit trois technologies de production fondamentales : la sommation, le maillon faible et la contribution du meilleur. Son article a suscité d'abondantes études (pour un examen plus détaillé de ce sujet, voir Sandler dans le volume). Dans de nombreuses études, les biens publics sont composés d'éléments unitaires que divers acteurs doivent combiner pour que le produit voie le jour. Or, dans la vie réelle, les éléments constitutifs des biens publics mondiaux sont extrêmement divers. Outre les éléments constitutifs nationaux, les biens publics mondiaux exigent parfois des apports internationaux tels que la recherche partagée ou la surveillance commune.

Les chapitres de la troisième partie et les études de cas de la quatrième partie de l'ouvrage montrent à quel point la filière de production d'un bien public mondial peut être complexe⁸. Griffith-Jones, par exemple, recense les éléments qui font défaut pour mettre en place une architecture financière internationale efficace et efficiente. Des progrès ont été réalisés ces dernières années pour ce qui est de prévenir et de gérer les crises financières, mais des mesures importantes sur le financement de la croissance économique et du développement à long terme font encore défaut. Griffith-Jones montre aussi que la conception du bien à produire n'est que le début du processus de sa production. Obtenir tel ou tel changement de politique ou résultat nécessite un examen attentif des incitations et intérêts des différents groupes d'acteurs.

Si l'on considère de nouveau la description des biens publics mondiaux sous l'angle de leur production—en tant que somme des biens publics nationaux et de la coopération internationale—, il apparaît clairement que le processus à enclencher doit nécessairement faire intervenir une multiplicité de pays, de niveaux et, souvent, de secteurs et d'acteurs. Il ne suffit pas d'être préoccupé par le changement du climat mondial ou l'aggravation de la pandémie du sida. Pour stabiliser le climat ou maîtriser le virus HIV, il faut lancer et mener à son terme un processus de production complexe.

Dans un monde où les frontières sont ouvertes et l'activité transfrontière abondante, l'insuffisance de la fourniture de biens publics en un endroit donné se répercute partout ailleurs. De ce fait, la communauté internationale fait montre d'une volonté politique de plus en plus résolue de ne plus se contenter d'exprimer des préoccupations communes et de se fier à un suivi décentralisé assuré par les différents États-nations pour, au contraire, établir des engagements plus contraignants—en précisant les résultats à obtenir et en fixant des dates butoirs précises. Cette détermination est alimentée par le fait que le monde approche à grande vitesse de toute une série de seuils critiques. Il est incontestable que l'atmosphère est de plus en plus surchargée de gaz polluants et que le développement

⁸ Sur ce point, le lecteur aurait peut-être intérêt à consulter le chapitre de Kaul et Le Goulven sur les institutions (dans le volume), en particulier les figures 2 et 3 qui illustrent les éléments constitutifs et les filières de production de la stabilité climatique et de la sécurité alimentaire. Ces figures font ressortir, entre autres, les liens qui souvent unissent les éléments constitutifs nationaux des biens publics mondiaux et leurs composantes internationales.

de la criminalité et de la violence internationales révèle un tissu social mondial dangereusement précaire.

Il faut d'urgence passer du débat international à l'action concertée, pour définir clairement les produits, fixer des objectifs et désigner qui est responsable de leur production. Pour cela, il faut des stratégies de mise en oeuvre efficaces. Ces stratégies exigent une connaissance de la nature et de la composition des biens à produire, pour faire en sorte que l'action donne les résultats escomptés. Bien entendu, en matière de politiques publiques, le schéma initial diffère souvent du résultat final. Comme le constate Dixit (1996, p. xv), « le processus politique devrait être considéré comme un véritable *processus*, intervenant en temps réel, régi et limité par l'histoire et recelant des surprises pour toutes les parties ». Parce que la fourniture de biens publics mondiaux est un processus éminemment politique, les surprises possibles sont nombreuses, ce qui constitue une raison supplémentaire d'opter pour une gestion stratégique—avoir toujours une idée claire des résultats recherchés, associer toutes les parties prenantes, surveiller en permanence et s'adapter rapidement aux changements de situation.

Faire attention au caractère composite des biens publics est une règle particulièrement importante aujourd'hui parce qu'un nombre croissant de ces biens prend des formes moins tangibles. Les biens publics classiques, les routes et les services publics, par exemple, sont essentiellement des biens privés que l'État, pour diverses raisons (monopoles naturels, marchés incomplets ou inexistants), décide parfois de fournir, spontanément ou non. Bon nombre de ces biens publics ont d'ailleurs été privatisés. À l'inverse, un certain nombre de nouveaux biens publics sont immatériels. Ils renvoient à des sujets tels que la durabilité environnementale ou la sécurité alimentaire, qui sont davantage des conditions que des choses concrètes. La fourniture de ces biens-là est donc difficile à surveiller et à vérifier et, partant, particulièrement sujette à dérapage.

En conclusion à ce recadrage des trois termes consécutifs de l'expression *bien public mondial*, on trouvera dans le tableau 2 ci-dessous un récapitulatif de chacun de ces trois éléments.

L'ARCHITECTURE DU LIVRE

Les biens publics mondiaux sont importants aujourd'hui parce que l'offre suffisante de ces biens est une condition vitale pour une meilleure gestion

Tableau 2. Conceptions retenues dans le volume pour les termes public, mondial et bien

Public Désigne le *public* (ensemble de la population, organisations de la société civile, entreprises citoyennes), le *public mondial* comprenant aussi les États.

En conséquence, les biens publics sont considérés comme les biens du public—des biens qui sont dans le domaine public et peuvent concerner tout le monde. La distinction entre public et privé est souvent le résultat d'un choix; le caractère public ou privé d'un bien peut évoluer avec le temps. Les biens publics peuvent être—mais ne sont pas nécessairement—produits par l'État.

Mondial Ignore toutes les séparations—que ce soit entre pays, entre secteurs ou entre groupes d'acteurs.

Le mondial inclut donc les niveaux local, national, régional et international. Il n'implique pas nécessairement la centralisation et une mondialisation par le haut.

Bien Désigne une « chose » (un cadre juridique par exemple) ou une « condition » (la durabilité environnementale par exemple).

De nombreux biens sont des ensembles complexes d'éléments constitutifs multiples. Il est d'importance capitale de comprendre leur architecture et leur filière de production pour en assurer une offre suffisante.

de la mondialisation. Il est dès lors important de ne pas se tromper sur l'offre de ces biens, et l'idéal serait que la théorie contribue à guider la pratique. Pour améliorer la fourniture de biens publics mondiaux il importe donc de commencer par faire en sorte que la théorie des biens publics corresponde mieux aux réalités actuelles et englobe les biens publics mondiaux. La partie 1 du volume est donc consacrée à réexaminer certains des concepts et théories relatifs aux biens publics.

La fourniture de biens publics mondiaux fait intervenir deux processus étroitement liés, celui de la prise des décisions politiques et celui de la production (tableau 3). La partie 2 s'intéresse au processus politique; la partie 3 étudie la production, y compris les questions de financement.

Tableau 3. Le processus qui permet d'assurer la fourniture de biens publics mondiaux

1. Prise des décisions politiques	Les parties concernées décident quels biens doivent être produits, quelles formes ils doivent prendre, quelle quantité de chaque bien doit être produite et comment en répartir les avantages nets
2. Production	Les décisions prises en ce qui concerne la production des biens sont appliquées. Ce processus comporte deux volets : le financement et la gestion.
• Financement	On s'efforce d'allouer des ressources—privées et publiques—suffisantes pour la production des biens publics mondiaux
• Gestion	Gestion stratégique de l'assemblage des biens afin qu'ils puissent être livrés sans friction et de manière efficace et efficiente.

L'accent est mis sur la compréhension du cadre institutionnel global dans lequel s'insère la fourniture de biens publics mondiaux.

La partie 4 contient des études de cas portant sur les problèmes de la fourniture de biens déterminés—tels que la stabilité financière internationale et l'efficacité des marchés, le régime commercial multilatéral, la santé publique et la lutte contre les maladies contagieuses, la stabilité du climat, la préservation de la diversité biologique, l'accès à l'eau et la lutte contre la corruption des pouvoirs publics.

Les biens publics mondiaux comportent de multiples facettes, si bien que leur analyse doit être aussi plurielle. L'ouvrage est pluridisciplinaire du point de vue tant des auteurs qui y ont contribué que des travaux consultés. Outre les études économiques, les auteurs ont fait appel à d'autres sciences sociales, dont l'anthropologie, la sociologie et la science politique (la théorie des relations internationales et la théorie de la gestion publique). Par ailleurs, des éclairages nouveaux ont été recherchés dans des études sur le droit international et le développement et dans des disciplines propres à des questions précises, notamment celles qui font

l'objet des études de cas de la partie 4. L'on ne saurait traiter convenablement des biens publics mondiaux sans puiser aussi dans les travaux consacrés aux biens et marchés privés, notamment aux questions de droits de propriété et aux théories de la firme. Il ressort de ces travaux que les pouvoirs publics jouent toujours un rôle essentiel dans la fourniture de biens publics, aux plans aussi bien national qu'international, mais que les acteurs privés, qu'ils soient à caractère commercial (entreprises) ou à but non lucratif (fondations, organisations de la société civile, ménages et particuliers), ont aussi leur rôle à jouer.

Le fait qu'il faille recourir à une gamme aussi large de la littérature scientifique sur ce sujet, et la convergence des approches, reflète l'amenuisement des différences entre les divers groupes d'acteurs et leur implication croissante dans les sphères tant publique que privée, à l'échelle nationale et internationale. Cette évolution sera l'un des thèmes récurrents qui traversent l'ensemble de cet ouvrage.

RÉFÉRENCES

- Anheier, Helmut. 2001. "Measuring Global Civil Society". In Helmut Anheier, Marlies Glasius et Mary Kaldor (dirs. de publ.), *Global Civil Society 2001*. Oxford (R.-U.) : Oxford University Press.
- Anheier, Helmut, Marlies Glasius et Mary Kaldor (dirs. de publ.) 2001. *Global Civil Society 2001*. Oxford (R.-U.) : Oxford University Press.
- Arendt, Hannah. 1998 [1958]. *The Human Condition*. Chicago (É.-U.) : University of Chicago Press.
- Bhagwati, Jagdish. 1997. "The Global Age: From a Skeptical South to a Fearful North". *World Economy* 20 (3): 259–83.
- Chayes, Abram et Antonia Handler Chayes. 1998 [1995]. *The New Sovereignty: Compliance with International Regulatory Agreements*. Cambridge (É.-U.) : Harvard University Press.
- Dasgupta, Partha. 1992 [1989]. "Positive Freedom, Markets, and the Welfare State". In Dieter Helm (dir. de publ.), *The Economic Borders of the State*. Oxford (R.-U.) : Oxford University Press.
- Deng, Francis M., Sadikiel Kimaro, Terrence Lyons, I. William Zartman et Donald Rothchild. 1996. *Sovereignty as Responsibility: Conflict Management in Africa*. Washington (É.-U.) : Brookings Institution.

-
- De Rivero, Oswaldo. 2001. *The Myth of Development: The Non-Viable Economies of the 21st Century*. Londres (R.-U.) : Zed Books.
- Dixit, Avinash K. 1996. *The Making of Economic Policy: A Transaction-Cost Politics Perspective*. Cambridge (É.-U.) : MIT Press.
- Drache, Daniel (dir. de publ.), 2001. *The Market or the Public Domain: Global Governance and the Asymmetry of Power*. Londres (R.-U.) : Routledge.
- Elias, Norbert. 2001. *The Society of Individuals*. New York (É.-U.) : Continuum.
- Ferroni, Marco et Ashoka Mody (dirs. de publ.), 2002. *International Public Goods: Incentives, Measurement, and Financing*. Boston (É.-U.) : Kluwer Academic Publishers.
- Geuss, Raymond. 2000. *Public Goods, Private Goods*. Princeton (É.-U.) : Princeton University Press.
- Giddens, Anthony. 2000. *Runaway World: How Globalization Is Reshaping Our Lives*. New York (É.-U.) : Routledge.
- Hirschman, Albert O. 2002 [1982]. *Shifting Involvements: Private Interest and Public Action*. Princeton (É.-U.) : Princeton University Press.
- Hirshleifer, Jack. 1983. "From Weakest-Link to Best-Shot: The Voluntary Provision of Public Goods". *Public Choice* 41: 371–86.
- Hopkins, Michael. 1999. *The Planetary Bargain: Corporate Social Responsibility Comes of Age*. New York (É.-U.) : St. Martin's Press.
- ICISS (International Commission on Intervention and State Sovereignty). 2001. *The Responsibility to Protect*. Ottawa (Canada) : Centre de recherches pour le développement international.
- Jenks, Leland Hamilton. 1963 [1927]. *The Migration of British Capital to 1875*. Londres (R.-U.) : Jonathan Cape.
- Kaul, Inge, Isabelle Grunberg et Marc A. Stern (dirs. de publ.), 1999. *Global Public Goods: International Cooperation in the 21st Century*. New York (É.-U.) : Oxford University Press.
- Keane, John. 2001. "Global Civil Society?" In Helmut Anheier, Marlies Glasius et Mary Kaldor (dirs. de publ.), *Global Civil Society 2001*. New York (É.-U.) : Oxford University Press.
- Keck, Margaret E. et Kathryn Sikkink. 1998. *Activists beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics*. Ithaca (É.-U.) : Cornell University.
- Keohane, Robert O. 1984. *After Hegemony: Cooperation and Discord in the World Political Economy*. Princeton (É.-U.) : Princeton University Press.
- Khor, Martin. 2000. "Globalization and the South: Some Critical Issues." Discussion Paper 147. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève (Suisse).

-
- Krasner, Stephen D. 1983. *International Regimes*. Ithaca (É.-U.) : Cornell University Press.
- Lindblom, Charles E. 2001. *The Market System: What It Is, How It Works, and What To Make of It*. New Haven (É.-U.) : Yale University Press.
- Mahbubani, Kishore. 2001. *Can Asians Think?* Toronto (Canada) : Key Porter Books.
- Martin, Lisa L. 1999. "The Political Economy of International Cooperation". In Inge Kaul, Isabelle Grunberg et Marc A. Stern (dirs. de publ.), *Global Public Goods: International Cooperation in the 21st Century*. New York (É.-U.) : Oxford University Press.
- Mehta, Usha et Usha Thakkar. 1980. *Kautilya and His Arthashastra*. New Delhi (Inde) : S. Chand and Company.
- Mill, John Stuart. 1991. *On Liberty and Other Essays*. Recueil établi par John Gray. Oxford (R.-U.) : Oxford University Press.
- Millar, Fergus. 2002. *Rome, the Greek World, and the East*. Vol. 1. Chapel Hill (É.-U.) : University of North Carolina Press.
- Miller, David et Sohail H. Hashmi (dirs. de publ.) 2001. *Boundaries and Justice: Diverse Ethical Perspectives*. Princeton (É.-U.) : Princeton University Press.
- Ministère suédois des affaires étrangères. 2001. *Financing and Providing Global Public Goods: Expectations and Prospects*. Étude 2001:2. Établie par Francisco Sagasti et Keith Bezanson pour l'Institute of Development Studies, Sussex (R.-U.). Stockholm (Suède). [<http://www.utrikes.regeringen.se/inenglish/policy/devcoop/financing.htm>].
- Nye, Joseph S., Jr. 2002. *The Paradox of American Power: Why the World's Only Superpower Can't Go It Alone*. New York (É.-U.) : Oxford University Press.
- Ohmae, Kenichi. 1995. "Putting Global Logic First". In Kenichi Ohmae (dir. de publ.), *The Evolving Global Economy: Making Sense of the New World Order*. Cambridge (É.-U.) : Harvard Business Review.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). Diverses années. *Rapport mondial sur le développement humain*. Paris (France) : ECONOMICA et Bruxelles (Belgique) : De Boeck Université.
- Polanyi, Karl. 1957 [1944]. *The Great Transformation: The Political and Economic Origins of Our Time*. Boston (É.-U.) : Beacon Press.
- Rodrik, Dani. 1997. *Has Globalization Gone Too Far?* Washington (É.-U.) : Institute for International Economics.
- . 2001. "The Global Governance of Trade: As If Development Really Mattered". Document de base sur le commerce et le développement humain

-
-
- urable, Bureau des politiques de développement, Programme des Nations Unies pour le développement, New York (É.-U.).
- Rosenblum, Nancy L. et Robert C. Post. 2002. *Civil Society and Government*. Princeton (É.-U.) : Princeton University Press.
- Sandler, Todd. 1997. *Global Challenges: An Approach to Environmental, Political, and Economic Problems*. Cambridge (R.-U.) : Cambridge University Press.
- . 1998. “Global and Regional Public Goods: A Prognosis for Collective Action”. *Fiscal Studies* 19 (3): 221–47.
- Scholte, Jan Aart et Albrecht Schnabel (dirs. de publ.) 2001. *Civil Society and Global Finance*. Tokyo (Japon) : Université des Nations Unies.
- Scott, James C. 1998. *Seeing Like a State: How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed*. New Haven (É.-U.) : Yale University Press.
- Sen, Amartya K. 1987. *On Ethics and Economics*. Oxford (R.-U.) : Basil Blackwell.
- . 1999. “Global Justice: Beyond International Equity”. In Inge Kaul, Isabelle Grunberg et Marc A. Stern (dirs. de publ.), *Global Public Goods: International Cooperation in the 21st Century*. New York (É.-U.) : Oxford University Press.
- Swanson, Judith A. 1992. *The Public and the Private in Aristotle’s Political Philosophy*. Ithaca (É.-U.) : Cornell University Press.
- Taylor-Gooby, Peter. 2000. “Risk and Welfare.” In Peter Taylor-Gooby (dir. de publ.), *Risk, Trust and Welfare*. New York (É.-U.) : Macmillan.